



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CRS

Question écrite n° 13101

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales si elle confirme que le Gouvernement envisage de supprimer des compagnies républicaines de sécurité (CRS), réduisant ainsi leurs effectifs de plus de 5 000 fonctionnaires.

Texte de la réponse

L'audit conduit au titre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) par l'équipe « Sécurité » concerne l'ensemble des forces de sécurité, dont les forces mobiles, de la police comme de la gendarmerie nationales. Il doit aider à une optimisation de l'organisation et des moyens pour renforcer l'efficacité et la qualité de l'action. Pour des forces mobiles, la modernisation passera, comme pour l'ensemble des forces de sécurité intérieure, par une répartition sur le territoire et une utilisation plus optimales. Les forces mobiles doivent en particulier être libérées de leurs fonctions annexes (gardes statiques...) afin que leur utilisation soit recentrée sur les missions de maintien de l'ordre. Ce recentrage permettra également, par redéploiement, de renforcer le potentiel opérationnel en matière de sécurité publique. La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a également ouvert le chantier d'une nouvelle organisation de la police territoriale, avec la création d'unités de sécurisation à large compétence territoriale, complémentaires des compagnies républicaines de sécurité dont le rôle est indispensable.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13101

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7949

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1883